

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2025-07-015

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Agnès DELCOR, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE, Laëtitia TISSEYRE, Mathieu GARRIGUE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

M. Brice BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION AIT  
REFECTION « AGORESPACE » & ACQUISITION D'UN JEUX ENFANTS**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant les travaux de réfection de l'agorespace et l'acquisition d'un jeu pour un montant total de 19 627 € HT  
Demande l'aide du Conseil Départemental par le biais de l'AIT.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DEMANDE** une aide pour les travaux de réfection de l'agorespace et l'acquisition d'un jeu d'enfants par le biais de l'AIT.

**DIT** que le plan de financement peut être ainsi fait :

Réfection et acquisition de jeux		19 627 € HT
<b>Participation Département sollicitée</b>	<b>40.00 %</b>	<b>7 851 €</b>
Participation EPCI demandée	20.00 %	3 925 €
Autofinancement	40.00 %	7 851 €

**DONNE** tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire  
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture  
066-216600056-20250703-202507015-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2025  
Date de réception préfecture : 15/07/2025